

Projet d'action innovation sur le bassin de Lille Ouest

« Vers une organisation apprenante »

Comment un réseau  
d'établissements s'appuie-t-  
il sur l'innovation pour  
modifier les pratiques et  
créer une dynamique de  
bassin ?

### 3 axes

- **Axe 1 : Repenser les rencontres parents-professeurs**
- **Axe 2 : Harmoniser la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dans la réforme du collège**
- **Axe 3: Créer un réseau de CESC d'établissements**

<i>Le choix entre « innovation ou expérimentation » dépend des conditions fixées par l'article L401-1 du code de l'éducation</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> Innovation ou <input type="checkbox"/> Expérimentation	
Type d'action	<input type="checkbox"/> Disciplinaire ou <input checked="" type="checkbox"/> Transversale
<b>Structure (école, établissement) ou corps d'inspection</b>	
Nom de la structure ou de l'inspecteur	Bassin de Lille Ouest n°2
UAI	
Adresse	
Téléphone	03 20 29 98 18
Adresse courrier électronique	<a href="mailto:maxime.haja@ac-lille.fr">maxime.haja@ac-lille.fr</a>
Adresse site école ou établissement	LP Louis-Léopold Boilly 6 rue du collège BP 45 59480 LA BASSEE
<b>Le porteur du projet</b>	
Nom Prénom Fonction	Maxime HAJA, coordonnateur du bassin LILLE OUEST Fleur ENTRESSANGLE, co-coordonnatrice du bassin Catherine CHENU, animatrice district nord Francis FORTIER, IA IPR référent du bassin
Adresse mail académique	<a href="mailto:maxime.haja@ac-lille.fr">maxime.haja@ac-lille.fr</a> <a href="mailto:fleur.entressangle@ac-lille.fr">fleur.entressangle@ac-lille.fr</a> <a href="mailto:catherine.chenu@ac-lille.fr">catherine.chenu@ac-lille.fr</a> <a href="mailto:francis.fortier@ac-lille.fr">francis.fortier@ac-lille.fr</a>
<b>Le projet :</b> <i>la politique académique d'innovation et d'expérimentation privilégie les actions qui se situent au cœur de la classe et des apprentissages.</i>	
Titre	Comment un réseau d'établissements s'appuie-t-il sur l'innovation pour modifier les pratiques et créer une dynamique de bassin ?
Résumé du projet : <i>le descriptif de l'action doit de façon relativement succincte, présenter la problématique visée, la nature du changement attendu.</i>	Il s'agit d'impulser des pratiques innovantes au sein du bassin d'éducation afin de passer d'une logique d'établissement à une logique de réseau, d'organisation apprenante.
Date de début du projet	Novembre 2016 à l'issue de la réunion de bassin pour une mise en place rentrée 2017 sur le bassin de Lille OUEST
<b>Descriptif du projet</b>	
Constat à l'origine de l'action : <i>le constat de départ et le contexte de mise en œuvre de l'action doivent être décrits explicitement. Il est attendu une formulation de la question ou des questions professionnelle(s) qui ont déclenché la réflexion collective.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réforme pédagogique et globale du collège,</li> <li>- La nécessité d'explicitier les enjeux du socle aux parents qui n'en maîtrisent pas la taxonomie</li> <li>- La forme actuelle des rencontres parents-professeurs inadaptée à la restitution de la maîtrise des compétences des domaines du socle.</li> <li>- L'absence de visibilité des modalités de mise en œuvre de l'AP dans les collèges</li> <li>- La multiplicité des actions mises en œuvre dans le cadre des CESC et leurs modalités d'évaluation</li> <li>- La nécessité d'impliquer davantage les parents dans les CESC</li> </ul>

	<p>- Le souci constant des équipes éducatives d'améliorer le climat scolaire et de renforcer le sentiment de justice scolaire</p>
<p>Objectifs visés : <i>il est attendu une formulation la plus opérationnelle possible des objectifs. Ces derniers doivent constituer des cibles à atteindre.</i></p>	<p><u>Pour le bassin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Partager des projets innovants pour collaborer au sein d'une organisation apprenante</li> <li>-Mettre en cohérence, à l'échelle du bassin, des modalités et un protocole de rencontres parents- professeurs avec une souplesse locale</li> <li>- S'emparer en équipe de la problématique de l'AP afin de développer les marges d'actions des personnels de direction</li> <li>- Rendre plus efficaces les actions du CESC pour agir sur le climat scolaire</li> </ul> <p><u>Pour les familles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Personnaliser la communication à l'élève et sa famille sur la construction du parcours, savoir-être et savoir-faire et dépasser la segmentation disciplinaire lors de ces rencontres.</li> <li>-Co-construire un regard commun et partagé équipe pédagogique-élève-famille.</li> <li>-Repenser la place des familles comme « co-éducateurs » afin de pouvoir les associer à l'accompagnement personnalisé.</li> <li>-Redonner une image positive de l'école à certains parents (cf. DUBET, <i>Ecoles Familles le Malentendu</i>)</li> <li>- Permettre aux familles de s'investir dans la mise en place d'actions CESC dans l'établissement de leur enfant et ainsi participer activement à la vie de l'établissement, avec le sentiment d'être un acteur du mieux être collectif.</li> </ul> <p><u>Pour les équipes pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire évoluer la posture du professeur principal en amont et en aval des rencontres parents-professeurs (coordinateur de l'équipe sans être interlocuteur unique)</li> <li>- Renforcer la continuité entre les cycles et travailler le parcours de l'élève</li> <li>-Capitaliser les échanges pédagogiques sur l'élève pour un meilleur accompagnement et identification des besoins par l'équipe pour l'accompagnement personnalisé ou le suivi des parcours éducatifs</li> <li>- Formaliser le volet AP dans le projet disciplinaire</li> <li>- Participer à la mise en œuvre de la politique d'éducation à la citoyenneté et de santé (prévention) de l'établissement</li> </ul> <p><u>Pour les élèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser leur travail par le prisme d'une évaluation bienveillante qui se traduit par des « points d'appui » et des « point de progrès »</li> <li>- Prendre davantage en compte leur parole et les amener à s'auto positionner sur des observables transversaux liés à la construction de son parcours.</li> <li>- Rendre fluide les liaisons inter-cycles</li> <li>- Renforcer leur autonomie de travail en explicitant les enjeux de l'AP</li> <li>- Les rendre acteurs dans la mise en œuvre du programme du CESC (questionnaire anonyme comme outil permettant un diagnostic initial)</li> <li>- Les sensibiliser à la notion de justice scolaire et les</li> </ul>

	impliquer dans la régulation du climat scolaire
Description concrète de l'action : modalités de mise en œuvre, d'organisation, démarche pédagogique, répartition des élèves, contenus et répartition des tâches entre intervenants, prise en compte du parcours de l'élève dans sa structuration et sa continuité...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre de nouvelles modalités de travail pour les enseignants : pour entrer par le socle lors d'un entretien élève-familles qui est effectué par un binôme d'enseignants chargés de faire une synthèse au nom de l'équipe pédagogique (Écriture d'un protocole d'accueil, de dialogue de restitution hors champs disciplinaires et de conseils lors de la rencontre de la famille et de l'élève)</li> <li>-Avoir une mémoire des échanges avec la famille : quelles traces à l'issue d'un entretien avec la famille ?</li> <li>-Individualiser ou personnaliser la rencontre en cours de cycle selon les besoins de l'élève, en invitant si besoin les professeurs des écoles, du lycée, cpe...</li> <li>- Réaliser un questionnaire sur la mise en œuvre disciplinaire de l'AP à compléter par les équipes lors des conseils d'enseignement</li> <li>- Faire écrire aux enseignants le volet de l'AP afin de l'intégrer au projet disciplinaire</li> <li>- Réaliser un diagnostic CESC de bassin en listant et en interrogeant la diversité des pratiques professionnelles</li> <li>- Réfléchir aux conditions d'une mise en œuvre collective</li> <li>- Permettre l'implication des élèves et des familles dans la mise en place d'actions santé/citoyenneté afin de répondre à leurs besoins</li> <li>- Agir sur le climat scolaire, condition essentielle à la réussite des élèves</li> </ul>
Calendrier, durée : préciser le calendrier prévisionnel avec en regard les différentes étapes de mise en œuvre de l'action.	3 ans : mise en place (expérimentations) - bilans - généralisation
Public ciblé : le ou les niveaux d'enseignement concernés, le nombre exact d'élèves concernés, le nombre de filles et de garçons, (si pertinent pour l'objet de l'action). Dans le cas d'une sélection du public, donner les éléments explicatifs	Parents Elèves Equipe éducative Personnels de direction IA IPR
Nombre d'enseignants impliqués (pour le 2 <sup>nd</sup> degré précisez les disciplines)	Enseignants des EPLE du bassin
Nombre de personnels impliqués, autres que les enseignants et fonctions	Equipes de direction et équipes éducatives des EPLE du bassin IA IPR référents des établissements
Sous quelle forme les parents sont-ils impliqués dans le projet ? Il s'agit ici de distinguer ce qui relève de l'information et ce qui relève de l'implication. Citer les moyens d'information utilisés et les modalités d'implication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explication du socle pendant un temps commun d'accueil avant la rencontre d'un binôme de professeurs</li> <li>- Conservation d'un écrit synthétique à l'issue de la rencontre qui apparaît sur le bilan périodique : les points de progrès pour l'élève, partagés avec l'équipe pédagogique</li> <li>- Création d'un document qui formalise ces points de progrès avec l'idée de repositionner les parents comme partenaires de la réussite de leur enfant</li> <li>- Explication des enjeux de l'AP</li> <li>- Invitation des parents aux réunions des CESC des établissements</li> <li>- Expression des familles sur leurs besoins en termes d'actions sur le climat scolaire</li> </ul>
Partenariat et contenu du	Partenariat interne Education Nationale :

<p>partenariat : <i>indiquer quelle forme il revêt (rôle et investissement de chacun des acteurs du projet).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail transversal des équipes des EPLE</li> <li>- Travail avec les le 1<sup>er</sup> degré : PE chargés du cycle 3</li> <li>- Travail sur la continuité collège/lycée</li> </ul>
<p>Un lien avec la recherche existe-t-il ou est-il envisagé ? Si oui sous quelle forme ?</p>	<p>Nous nous sommes inspirés de la synthèse des travaux du Cniré « <i>Pour une école innovante</i> » (Sept 2016) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les familles dans le parcours de l'élève, en particulier celles qui sont éloignées de l'école et comprennent mal la complexité de l'orientation</li> <li>- Individualiser la relation aux familles dans une démarche active</li> <li>- Mettre en place un entretien individualisé avec chaque enfant et ses parents, lors de son arrivée au collège et en cours de cycle</li> <li>- Utiliser les ressources du territoire pour aider les élèves à clarifier leurs choix de parcours, et s'approprier pleinement le dispositif «parcours avenir»</li> <li>- Mettre en place des dispositifs qui favorisent la parole des parents autour de la vie de l'élève et qui facilitent la relation avec les partenaires de l'école pour une compréhension mutuelle qui donnent du sens aux activités scolaires.</li> </ul> <p><u>CESC:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire appel à des enseignants chercheurs pour exploiter les questionnaires et nous aider dans la réalisation des diagnostics CESC. Avoir un regard extérieur sur la notion de climat scolaire.</li> </ul>
<p>En quoi le projet est-il innovant ? <i>La réponse à la question peut s'articuler autour de 5 critères significatifs de l'innovation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Où se situe l'innovation ?</li> <li>- Quelle est la nature du changement escompté ?</li> <li>- Quel est le fondement théorique de la démarche ?</li> <li>- Quelle(s) est/sont la/les modalité(s) d'application ?</li> <li>- Quelle est la perspective de diffusion de l'action ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un réseau d'établissements afin de faire progresser la réflexion collective (vers une organisation apprenante), de perfectionner les gestes professionnels et d'améliorer la prise en charge des élèves</li> <li>- Mettre en œuvre des actions innovantes au sein d'un bassin d'éducation</li> <li>- Repositionner les parents comme partenaires des parcours éducatifs et de la réussite de leur enfant</li> <li>- Accompagner les familles autour de la problématique du socle et de sa nécessaire explicitation.</li> <li>- Faire progresser l'implication des familles dans les instances</li> </ul>
<h2>Evaluation du projet</h2>	
<p>Indicateurs retenus : <i>des indicateurs quantitatifs et qualitatifs mesurables et simples doivent permettre de concrétiser les effets envisagés.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse et bilan dans chaque collège des nouvelles modalités des rencontres parents-élèves-professeurs</li> <li>- Nombre d'établissements engagés sur le bassin à 3 ans</li> <li>- Pérennité des outils créés à cette occasion</li> <li>- 2 enquêtes quantitatives auprès des professeurs des collèges et des familles</li> <li>- Lisibilité de la mise en œuvre de l'AP dans les classes</li> <li>- Impact de l'AP sur la réussite des élèves</li> <li>- Enquête sur le climat scolaire</li> </ul>
<p>Effets recherchés pour les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redéfinir un espace où l'on s'intéresse à la parole de l'élève, un « lieu d'accompagnement intermédiaire », où peut se lever les malentendus entre enseignants-élèves-parents.</li> <li>- Mettre fin au « tribunal » des parents, dépasser les constats (du type « doit apprendre ses leçons ») pour mieux faire réussir les élèves et bâtir ensemble des solutions.</li> <li>- Mieux faire réussir les élèves grâce au travail collaboratif des enseignants, à la mise en œuvre de l'AP et à</li> </ul>

	l'amélioration du climat scolaire
Effets recherchés sur les pratiques enseignantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplifier les RPP : rationalisation du nombre d'interlocuteurs pour un dialogue constructif</li> <li>-Faciliter la parole, le dialogue entre les parents et l'institution scolaire.</li> <li>-Développer les pratiques collaboratives entre enseignants car elles induisent des échanges complexes qui facilitent une communication interprofessionnelle mais aussi un soutien mutuel. Favoriser l'apprentissage informel. (IFE, Feyfant, 2013).</li> <li>-Partager une culture de l'apprentissage sur les 2 axes évoqués.</li> <li>- Intégrer l'AP aux pratiques enseignantes</li> <li>- Créer un lien entre la pédagogie et les actions santé/vie scolaire au sein de l'établissement par l'intégration de ces problématiques dans les séquences pédagogiques des équipes disciplinaires</li> </ul>
Effets recherchés au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence des pratiques de restitution des progrès des élèves.</li> <li>- Maîtrise des compétences du socle par les élèves.</li> <li>- Meilleure compréhension des attendus scolaires par les familles.</li> <li>- Amélioration de la prise en charge des élèves par l'AP</li> <li>- Amélioration du climat scolaire</li> </ul>
Effets recherchés sur le rayonnement du bassin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une logique de bassin pour en faire une organisation apprenante, vecteur du changement, dans lequel les équipes de direction et les équipes enseignantes deviennent co-constructrices d'expériences à partager pour gagner en efficacité.</li> <li>- Ancrer l'établissement comme lieu de travail et de formation des enseignants, accompagner les enseignants dans leur environnement de travail, dans leurs pratiques quotidiennes pour impulser leur développement professionnel et les amener à effectuer les ajustements nécessaires. Faire de l'établissement un lieu de professionnalisation où sont mises en œuvre les conditions favorables aux pratiques collaboratives</li> </ul>
Modalités de suivi du projet afin d'en mesurer les effets produits, de constater si les objectifs sont atteints... (auto-évaluation, évaluation interne, évaluation externe, concertation, bilan d'étape...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-évaluation</li> <li>- Dans chaque établissement, amorce en conseil pédagogique et points d'étape: selon les contextes d'établissement et le pilotage des équipes.</li> <li>- Partage et analyse des pratiques entre établissements: un point par an.</li> <li>- Compte-rendu en bassin N+1/2/3</li> </ul>
Plus-value globale de l'action	<p>Cette action s'inscrit dans le cadre de la Réforme du collège, « Réforme pédagogique globale » (Florence ROBINE, DGESCO).</p> <p>Ainsi cette action permet-elle aux différents acteurs de l'École de croiser leurs regards sur l'élève avec bienveillance et exigence.</p> <p>La dynamique de bassin est un espace de travail motivant pour les équipes de direction.</p>
<b>Accompagnement</b>	



<p>Le chef d'établissement ou le Directeur/la Directrice d'école  <i>il s'agit de montrer l'importance de cette action dans le pilotage éducatif et pédagogique de la structure, son lien avec le projet d'école ou le projet d'établissement et sa place dans le contrat d'objectifs. Cet avis rend compte de l'effet mobilisateur de l'action et de sa potentielle diffusion au sein de la communauté éducative.</i></p>	
Nom et Prénom :	Maxime HAJA, coordonnateur du bassin de Lille ouest
Avis circonstancié	<p>Avis très favorable.</p> <p>Ce projet innovant à l'échelle du bassin, qui s'inscrit complètement dans la logique de la réforme du collège, doit permettre aux équipes pédagogiques, éducatives et de direction des établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'impliquer le mieux possible les familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant et améliorer la communication entre les enseignants et les usagers (parents et élèves)</li> <li>- de mettre en place les conditions les plus propices à la réussite des élèves</li> <li>- de créer une plus-value pour chaque établissement.</li> </ul> <p>Le regard croisé des équipes dans ce dispositif permettra de renforcer encore le travail de réflexion sur la validation des compétences du socle qui est mené au sein des EPLE du bassin.</p>
<p>L'inspecteur référent et/ou contacté et impliqué dans le projet :  <i>Il convient de contacter l'IEN de circonscription ou l'inspecteur référent de l'établissement (ou l'inspecteur de la discipline directement concernée)</i></p>	
Nom et Prénom :	Francis FORTIER IA-IPR référent du bassin de Lille Ouest
Avis circonstancié de l'inspecteur :	<p>Avis très favorable. J'ai été surpris par l'adhésion des chefs d'établissement à l'issue de la réunion du 4 novembre 2016 du district nord où cette action a été présentée. Nous avons souhaité l'étendre au bassin avec l'objectif d'être en cohérence et d'aborder l'aspect de la parentalité.</p> <p>Le district sud du bassin abordera la parentalité au travers du second axe qui est l'accompagnement personnalisé.</p>
<b>Moyens</b>	Possibilité d'organiser des bilans intermédiaires sur les collèges engagés
Quels sont les moyens engagés par l'école ou l'établissement ?	A discrétion des établissements afin de partager les retours sur la mise en place des rencontres parents, élèves, professeurs
<p><i>Le SEPIA fournit un dispositif d'accompagnement. Il n'a pas vocation à prendre en charge le financement de matériel ni à assumer en totalité la prise en charge des heures. une estimation (raisonnée et raisonnable) des besoins.</i></p>	
Nombre d'heures demandé au SEPIA. Précisez la nature de leur utilisation :	0
<p>Quels sont les besoins en formation des personnels ?  <i>Plusieurs orientations de formation peuvent être envisagées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>apport de contenus permettant d'accroître l'efficacité de l'action en termes d'effets visés,</i></li> <li>- <i>mobilisation d'équipes</i></li> <li>- <i>autres (dispositif de formation DAFOP...)</i></li> </ul>	<p>A définir à l'issue des besoins exprimés au bout d'une année (exemple : mener un entretien d'explicitation, personnalisation des parcours de l'élève...)</p>
<b>Documents associés</b>	
N'hésitez pas à joindre tout document permettant de préciser le projet	
<b>Dépôt de la demande</b>	

Date de dépôt :	
-----------------	--